

# ELECTIONS PROFESSIONNELLES

DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011

**votez**  
éducation  
**Sud** Solidaires



Un syndicat qui **lutte**  
au quotidien



Un syndicat qui **défend**  
toutes et tous les salarié-e-s



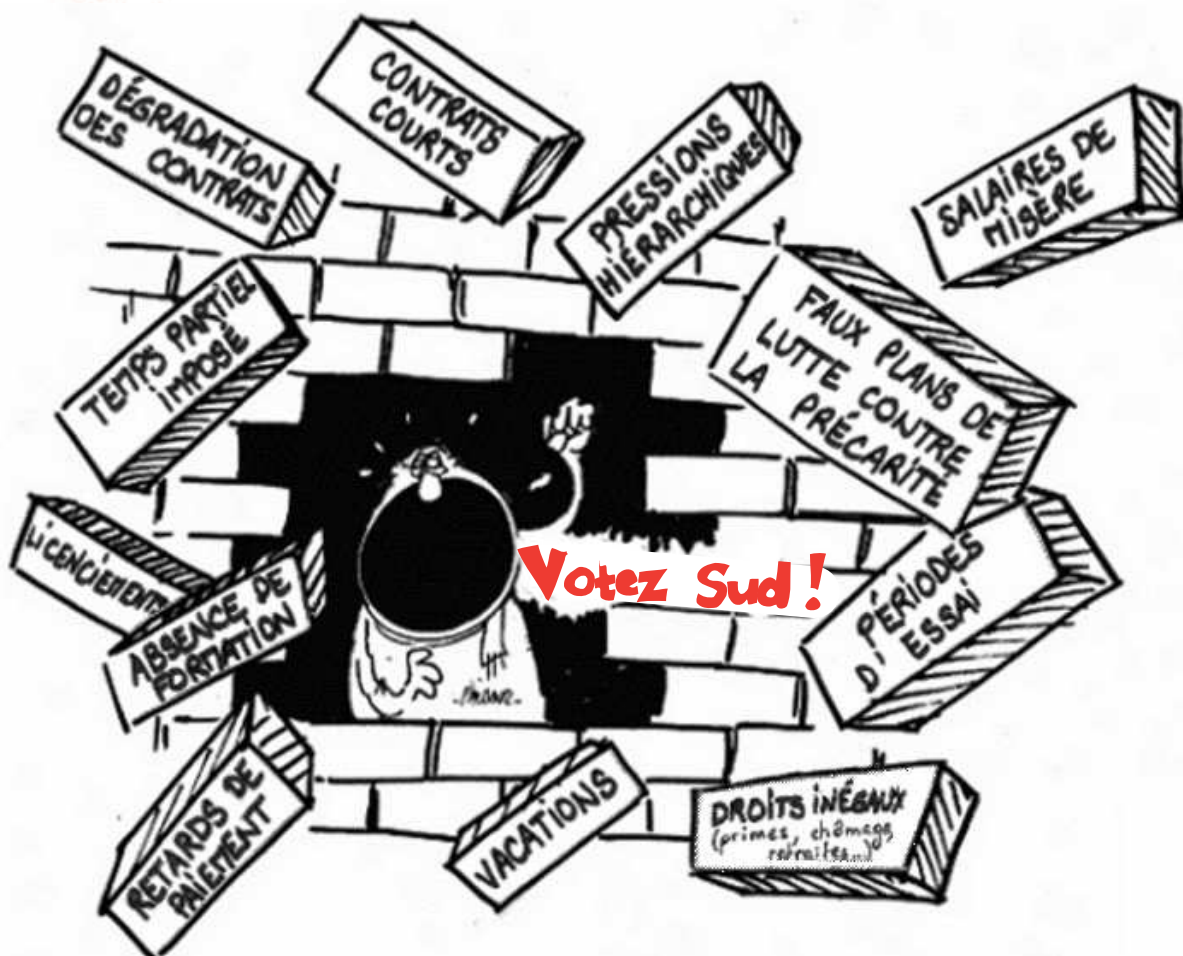
Un syndicat pour un  
**service public laïque**



Un syndicat pour une **école**  
**égalitaire et émancipatrice**



Un syndicat **Solidaire, Unitaire**  
et **Démocratique** dans son  
projet et ses pratiques



[www.elections.sudeducation.org](http://www.elections.sudeducation.org)

# Des droits à faire respecter, des droits à conquérir !

## ASSISTANT-E D'ÉDUCATION ET/OU PÉDAGOGIQUE

- Des contrats d'AE/AP en priorité destinés à des étudiants, recrutés sur critères sociaux ;
- Application maximale de nos droits (possibilité de choisir des contrats entre 1 et 3 ans...);
- Un recrutement académique pour réduire la subordination à l'arbitraire des chefs d'établissement et les recrutements "maison" ;
- L'octroi obligatoire du crédit d'heures pour formation et des emplois du temps aménagés ;
- Le remboursement des frais de transport et la gratuité des repas pris sur le temps de travail ;
- Une reconnaissance du rôle éducatif des AE/AP pour sortir d'une vision policière du rapport à l'élève ;
- Une réelle formation en prise de fonction (notamment "sauveteur secouriste du travail").

## CONTRACTUEL ENSEIGNANT-E CPE ET ADMINISTRATIF

- Abandon du recours à la vacation ;
- Titularisation sous statut de fonctionnaire, sans condition de concours ni de nationalité ;
- Réemploi de tous les contractuels ;
- Des zones d'affectation ;
- La prise en compte de l'ancienneté dans le calcul des salaires ;
- Une prise en charge des frais réels de déplacement ;
- Le droit à une véritable formation.

## AUXILIAIRE DE VIE SCOLAIRE (AVS)

- Pour la création d'emplois fonctionnaires qualifiés en nombre suffisant ;
- Pour l'embauche immédiate sans condition de concours de tous les AVS en poste ;
- Pour une véritable formation qualifiante et un salaire décent.

- CONTRE LA PRÉCARISATION DES PERSONNELS ET LES SUPPRESSIONS DE POSTES ;
- CONTRE LES PRESSIONS HIÉRARCHIQUES EXERCÉES SUR DES PERSONNELS FRAGILISÉS ;
- POUR QUE LES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS EN CCP AIENT LES MÊMES DROITS QUE LES REPRÉSENTANTS DES TITULAIRES ;
- POUR UNE AUGMENTATION DES SALAIRES.

**POUR UN SYNDICALISME DE LUTTE,  
VOTEZ SUD ÉDUCATION !**